

MFR

BORDEREAU DE VERSEMENT DE TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques professionnelles Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

COMMENT EFFECTUER VOTRE VERSEMENT 2022 AUPRÈS DE LA MFR?

- 1 Remplir et envoyer ce bordereau de versement à la MFR
 Par voie postale, MFR La Rouvraie 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
 Par email, mfr.montauban-bretagne@mfr.asso.fr
- 2 Effectuer votre versement de taxe d'apprentissage

Par chèque, à l'ordre de MFR MONTAUBAN DE BRETAGNE et adressé à MFR – Service comptabilité - La Rouvraie – 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE (avec ce bordereau de versement complété)

Par virement, IBAN FR76 1360 6000 2200 6593 2000 052

Nous vous adresserons un reçu par email dans les meilleurs délais.

3 La MFR vous adressera par email votre reçu libératoire dans les meilleurs délais.

BORDEREAU DE VERSEMENT À RETOURNER À :

Service comptabilité La Rouvraie - 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE ou mfr.montauban-bretagne@mfr.asso.fr **Votre entreprise:** Raison sociale: Adresse: CP:.....Ville:.... N° de **SIRET**:..... Contact dans l'entreprise : ☐ Madame ☐ Monsieur Nom et Prénom : Téléphone:..... Email:.... Montant de votre versement de taxe d'apprentissage à la MFR de Montauban......€ Modalités de versement : ☐ Chèque : à l'ordre de MFR Montauban de Bretagne ☐ Virement : IBAN FR76 1360 6000 2200 6593 2000 052 **BIC AGRI FR PP836** Mentionner le nom de votre société et votre n° de Siret en libellé de virement. Merci

Nous vous remercions de votre soutien à la Maison Familiale Rurale de Montauban de Bretagne.